

M<sup>e</sup> Xavier Huertas, président du conseil national des administrateurs et mandataires judiciaires accueillera la garde des Sceaux au congrès organisé ce jeudi à La Colle-sur-Loup

## « On attend de Christiane Taubira qu'elle marque un soutien appuyé à notre profession »



Une visite qui fait du bruit. « Exceptionnel », selon les organisateurs. Christiane Taubira, ouvrira, ce matin, le 16<sup>e</sup> congrès des administrateurs et des mandataires judiciaires (1) à La Colle-sur-Loup. De quoi ravir le Nicolas Xavier Huertas, président du conseil national de cette profession, qui y voit l'occasion rêvée d'interpeller la garde des Sceaux sur la loi Macron, adoptée mardi à l'Assemblée Nationale avec le recours du 49-3, qu'il juge « sauvage ». Et de s'assurer, au passage, du soutien sans faille de la Chancellerie.

### Qu'attendez-vous de la visite de Christiane Taubira ?

C'est un honneur de recevoir pour la première fois un garde des Sceaux. Elle est une femme de

cœur. Sa venue est, sans nul doute, liée à la situation actuelle de notre profession avec la loi Macron. On attend d'elle qu'elle marque un soutien appuyé à notre corps de métier. On a besoin d'entendre qu'elle partage notre vision du monde de la justice à la française. Enfin, nous aimerions qu'elle accepte de soutenir les positions du conseil national sur les points de la loi Macron qui nous paraissent dangereux.

### Lesquels ?

Le premier prévoit l'accès à la profession, uniquement en étant titulaire d'un master 2, et la suppression de l'examen spécifique et du stage de trois à six ans. En somme, une personne serait ainsi

propulsée administrateur ou mandataire judiciaire sans une solide expérience du terrain et du monde de l'entreprise. Imaginez que le sort de *Nice-Matin* et de ses 1200 salariés ait été confié à un jeune de 23 ans...

Le deuxième point est la fusion des trois professions : huissier de justice, commissaire-priseur et mandataire. Les deux premiers pourront ainsi être nommés dans les liquidations judiciaires ou des procédures de rétablissement professionnel. C'est aberrant. C'est comme si, dans un hôpital, les brancardiers, chirurgiens et infirmiers étaient regroupés dans la même profession. Cela n'a pas de sens...

### Vous reprochez un manque d'écoute de la part de Bercy ?

Pendant des mois, on a déploré que seul Bercy mène la loi avec une logique concurrentielle de marchés, alors que la Chancellerie, elle, est absente des débats. Pourtant, elle seule a la véritable connaissance de nos métiers, de nos particularismes et des améliorations à apporter. La particularité de nos métiers, c'est d'être des professionnels sans clientèle, à l'abri des conflits d'intérêts, pour garantir une indépendance et faire preuve de transparence.

Pour revenir au congrès, quel est le programme ? Plus de 700 personnes vont y

participer : des confrères de toute la France, des collaborateurs, des stagiaires ainsi que des personnalités extérieures. Nous allons suivre deux journées de formation, sous forme d'ateliers, afin de traiter de nombreux aspects : le droit social, la succession, la déontologie, les domaines civils comme la copropriété en difficulté... Un congrès assez technique.

RECUEILLI PAR THIBAUT PARAT  
tparat@nicematin.fr

(1) Quand une entreprise se déclare en cessation de paiements, le tribunal de commerce la place en redressement judiciaire.

Un administrateur est alors nommé pour prendre la tête de la société.

Le mandataire, lui, représente les créanciers.

## Congrès des mandataires judiciaires : Christiane Taubira affiche son soutien

À u prochain remaniement, François Hollande pourrait songer à envoyer Christiane Taubira au Quai d'Orsay. La ministre de la Justice, que l'on connaît parfois si cassante, a en effet dévoilé des trésors de diplomatie, hier à La Colle-sur-Loup. Elle venait rencontrer dans les Alpes-Maritimes les administrateurs et mandataires judiciaires, qui y tiennent leur congrès dans un climat de défiance vis-à-vis de la loi Macron. Cette dernière bouscule quelque peu leur statut. Comme le résuma leur président national, le Nicolas Xavier Huertas, ils redoutent une dévalorisation de leur profession, à travers une fusion à la marge avec les huissiers et un accès plus aisé, sans stage ni examen spécifique. Christiane Taubira s'est employée – et a visiblement réussi – à les rassurer, ménageant avec maestria la chèvre et le chou : solidaire du projet de loi Macron tout en lui dispensant de solides piques, attentive aux revendications de ses interlocuteurs tout en affichant sa fermeté.



Christiane Taubira accueillie par M<sup>e</sup> Xavier Huertas au congrès national des administrateurs et mandataires judiciaires, hier à La Colle-sur-Loup. (Photo Laurent Carré)

« J'ai moi-même exprimé mes réserves sur la méthode (le manque de concertation, ndr), mais je ne me livrerai pas à des querelles publiques. En revanche, je lutterai en interne pour défendre les principes de votre profession. Le texte du projet de loi Macron n'a déjà plus grand-chose à voir avec ce qu'il était au départ, en 2014. » Et elle l'a promis : « Nous allons continuer à travailler

sur les conditions d'accès de nature à fragiliser votre profession. Il existe effectivement un risque d'y faire entrer des personnes manquant de formation et d'expérience. Nous prendrons des dispositions réglementaires pour corriger cela. Quant à l'interprofessionnalité, nous avons réussi à l'encadrer et à la conditionner, convencez-en. Il reste dans le projet de loi

Macron des dispositions qui méritent encore d'être encadrées. On le fera par décret, par la voie réglementaire. » On n'aurait su dire de façon plus élégante que la loi, au final, sera de peu d'utilité. Sur ce volet, du moins.

### Migrants : « Tous les pays concernés »

À sa sortie du congrès, Christiane Taubira, interrogée par les journalistes, s'est aussi exprimée sur les migrants : « C'est une situation de détresse qui hélas va durer. Il y a un important travail à mener, à la fois avec les pays d'origine et l'Union européenne. Il faut respecter les droits, la dignité, dans le cadre juridique européen. La France doit jouer son rôle dans la stabilisation du monde. Il existe une telle désespérance au départ. Nous devons faire en sorte que cette détresse disparaisse. » À ses yeux, « nulle nécessité toutefois de revoir les règles du jeu européen. Tous les pays sont concernés et doivent participer à une prise en charge solidaire des problèmes ».

THIERRY PRUDHON  
tprudhon@nicematin.fr